



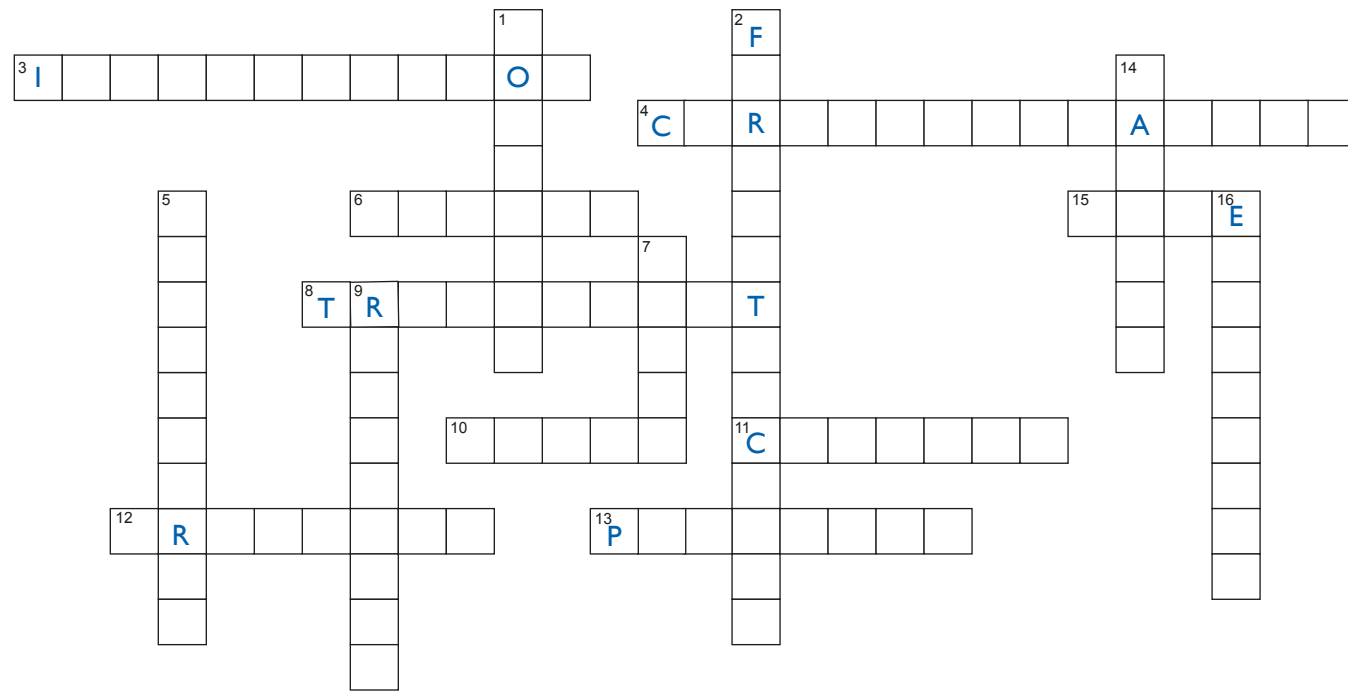
En 2014, nos conseillers du tri ont été accueillis dans 102 classes de notre territoire. Grâce aux interventions scolaires proposées gratuitement par nos services, près de 2 300 élèves ont été sensibilisés à la gestion des déchets.

Ne vous étonnez donc pas si votre enfant vous incite à réaliser le tri ou vous propose de créer un objet à partir d'un emballage recyclable !

Rendez-vous sur notre site Internet : www.sudrhoneenvironnement.org rubrique Les Hommes et les Déchets / Education au Développement Durable.

La Rubrique Jeu : Mots Croisés

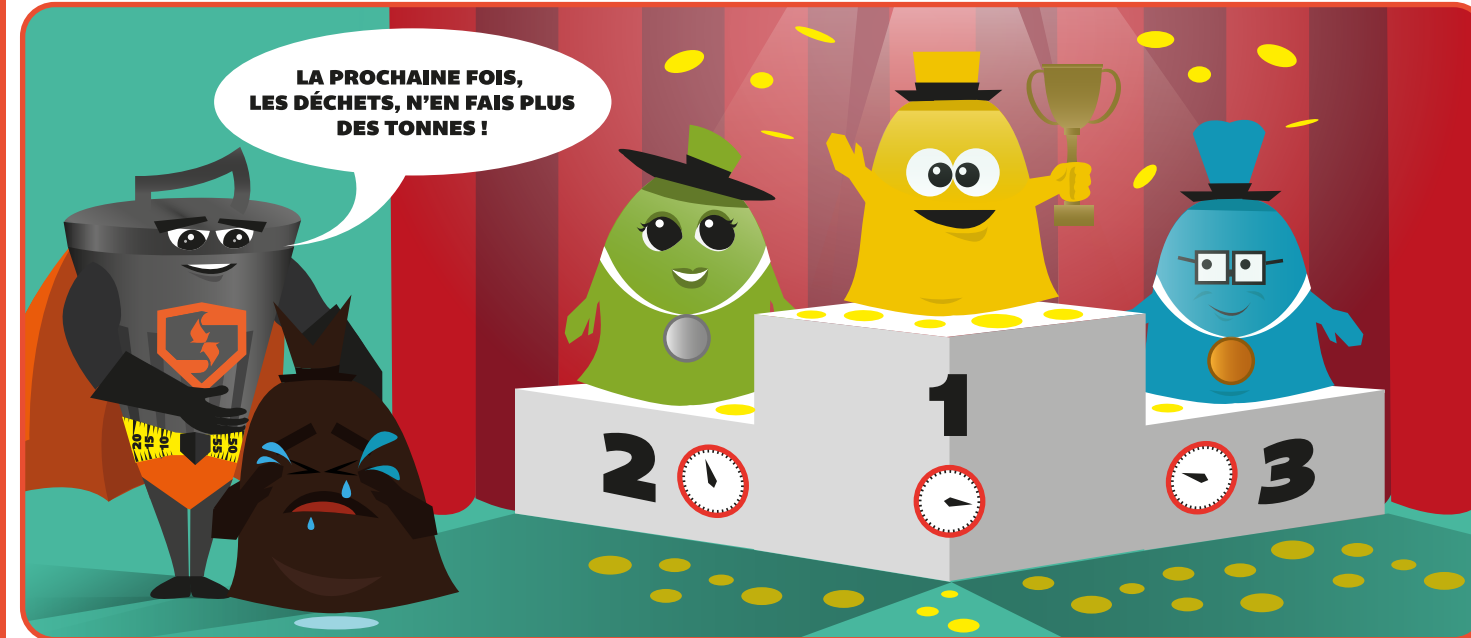
La plupart des mots se trouvent dans la feuille de tri !



- 1 : Opération consistant en l'enlèvement des déchets
- 2 : Désigne un déchet composé exclusivement de matière organique biodégradable
- 3 : Méthode de traitement thermique des déchets
- 4 : Analyse du contenu de vos poubelles
- 5 : On y dépose ses déchets polluants
- 6 : Agent qui assure la collecte des ordures ménagères ou spécifiques
- 7 : Il est recyclable à l'infini
- 8 : Ensemble de procédés visant à transformer les déchets

- 9 : Valorisation matière
- 10 : Couleur du tri des emballages
- 11 : Transformation du Res.T.E
- 12 : Pour l'environnement, définit les objectifs de valorisation
- 13 : Le prénom de son inventeur éponyme est Eugène
- 14 : Ils se recyclent tous
- 15 : Appareil fournissant du courant électrique
- 16 : Se trie dans les sacs et colonnes jaunes

1 : Collecte - 2 : Fermentescible - 3 : Incinération - 4 : Caractérisation - 5 : Déchèterie - 6 : Ripour - 7 : Verre - 8 : Traitement
9 : Recyclage - 10 : Jaune - 11 : Compost - 12 : Grenelle - 13 : Poubelle - 14 : Papiers - 15 : Pile - 16 : Emballage



SOMMAIRE

- 1 Editorial
- 1 Jeu Tri Mieux 2015
- 2 - 4 Notre dossier : Bilan de l'année 2014
- 4 Savoir Recycler Ensemble, à l'école
- 4 La Rubrique Jeu

La feuille de rentrée est l'occasion, pour nous, de vous faire le bilan de l'année écoulée (2014). Même si cela peut paraître tardif, l'exercice est utile car il dessine une tendance de notre gestion quotidienne des déchets.

2014 est une année particulière car elle s'inscrit dans la nouvelle démarche que nous avons initiée, à savoir la Prévention. Avec le slogan : « Les déchets, n'en faites plus des tonnes ! », nous cherchons à initier une prise de conscience de chacun à limiter la production de ses déchets, à tout moment de sa journée.

Le bilan que nous vous présentons, peut être un excellent point de départ, pour mesurer, au fil des années qui vont suivre, si notre message est entendu et compris. Avec la parution de la nouvelle Loi sur la Transition Energétique et la Croissance Verte qui vient d'être promulguée, gageons, qu'une fois de plus, les habitants de Sud Rhône Environnement seront en avance sur les résultats attendus.

Toute l'équipe du Syndicat se joint à moi pour vous souhaiter une excellente rentrée.

Le Président,
Bernard DUPONT



EDFIO





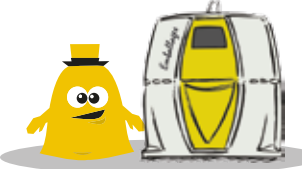

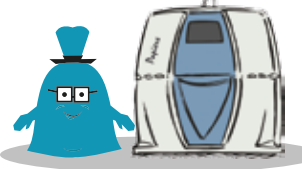
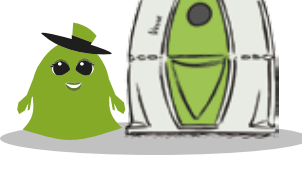



Bilan de l'année 2014

Sud Rhône Environnement organise et coordonne les filières de traitement des déchets ménagers (les emballages recyclables, le verre, le papier, le Res.T.E.⁽¹⁾ et l'ensemble des déchets déposés en déchèterie) pour 105 568 habitants, répartis sur 51 communes gardoises et bucco-rhodaniennes. Ce bilan présente les valeurs liées à notre compétence : le traitement des déchets ménagers.

Nos déchets en 2014

Trier c'est donner un avenir à nos déchets en leur permettant d'être valorisés. Bien trier, c'est traiter nos déchets en respectant notre Environnement ! C'est aussi payer le juste prix pour le traitement de nos déchets.

Le tableau ci-dessous indique la quantité de déchets que vous avez triés en 2014. Il met également en évidence le coût (ou les gains) réellement généré par le traitement de chaque déchet. La dernière colonne vous permet de constater les économies réalisées grâce à vos gestes de tri.

	Production Moyenne Annuelle, par habitant	Coût Réel de Traitement, par habitant	Coût si aucun tri n'était effectué, par habitant
 Emballage	22,8 kg	 Gain de 8,02 € En 2014, le traitement des emballages rapporte 8,02 €	Coût de 2,67 € Alors que si aucun tri n'était effectué le traitement des emballages coûterait 2,67 €
 Papier	21,1 kg	Coût de 0,86 €	Coût de 2,48 €
 Verre	32,6 kg	 Gain de 0,37 €	Coût de 3,83 €
 Déchèterie	345,2 kg	Coût de 21,20 €	Coût de 40,56 €
 Res.T.E. ⁽¹⁾	271,6 kg	Coût de 31,91 €	Coût de 31,91 €

A l'échelle du territoire, si tous les déchets étaient correctement triés, nous économiserions 1 337 000 € !

Les coûts présentés tiennent compte des dépenses (frais de traitement) et des recettes (soutiens des éco-organismes, vente des matériaux) engendrées par le tri des déchets.

En 2014, chacun d'entre nous a jeté 693,3 kg de déchets. Malheureusement, en une année, la production moyenne de déchets a augmenté de près de 13 kg par habitant. La collecte sélective (emballages, verre et papier) stagne alors que le Res.T.E.⁽¹⁾ grossit de 2 kg par habitant et par an. Les apports en déchèterie, quant à eux, ont grimpé de 11 kg par habitant et par an.

(1) Res.T.E. : Résidus des Tris Effectués, votre sac ou votre bac d'ordures ménagères

(2) Montant lié uniquement au traitement des déchets

Quelle évolution ?

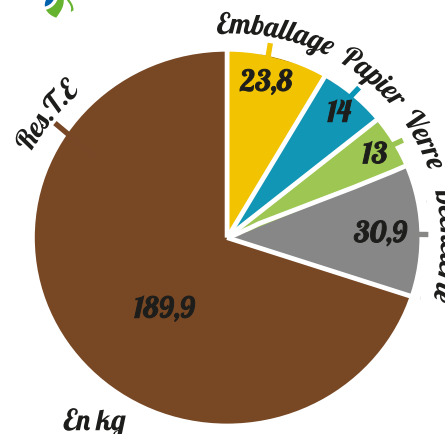
La volonté de Sud Rhône Environnement est de valoriser toujours plus de déchets. Il existe plusieurs formes de valorisation :

- la valorisation matière que l'on appelle couramment le recyclage (emballage, verre, papier, carton de déchèterie et ferraille),
- la valorisation organique qui permet de transformer les déchets fermentescibles en compost (déchets verts et Res.T.E.),
- la valorisation énergétique qui permet de produire de l'énergie grâce à nos déchets.

	2012	2013	2014
	63,58 %	66,5 %	68,38 %

L'objectif de valorisation fixé par le Grenelle de l'Environnement pour 2015 est atteint depuis plusieurs années et comme cela vous est présenté ici, le taux de valorisation continue de croître. Cependant, cette réussite ne doit pas être un frein à nos habitudes de tri car de nombreux déchets restent à valoriser dans nos sacs de Res.T.E. !

Zoom sur le Res.T.E



Les analyses, appelées caractérisations, menées sur le contenu de vos poubelles de Res.T.E., montrent qu'en 2014 : 81,7 kg par habitant et par an ne sont toujours pas triés.

Si chacun d'entre nous respectait les consignes de tri (emballages, verre, papier et déchèterie), la facture liée au traitement des déchets pourrait encore diminuer de 13 € par personne et par an (soit plus de 1 337 000 € à l'échelle du territoire).

Nous pouvons tous agir quotidiennement pour réduire notre production de déchets et améliorer la qualité de notre Res.T.E. !

Sud Rhône Environnement se tient à votre disposition pour toute question concernant la réduction, le tri et le traitement de vos déchets. Consultez notre site internet www.sudrhoneenvironnement.org ou contactez-nous par téléphone au 04 66 59 06 51 ou encore par courriel : srenv.selectif@wanadoo.fr.